

Le pack serenity

Un service qui va plus loin.
Pour vous accompagner même lorsque l’imprévu survient.

Le pack serenity

En quoi cela consiste ?

Au quotidien, vos lunettes sont exposées à de nombreux imprévus. **Une chute, un choc ou un geste maladroit** peut suffire à abîmer vos verres ou votre monture.

Parce que des petits accidents peuvent arriver à tout le monde, mieux vaut pouvoir compter sur une protection adaptée.



Montures

Un regard sur vos avantages:

Garantie du fournisseur
Prise en charge à 100% en cas de défauts d'usine, durant les 24 premiers mois à compter de la date d'achat:

- remplacement de la pièce défectueuse
- monture complète

Dommage, casse, vol ou perte*
Prise en charge à 50% durant les 24 premiers mois à compter de la date d'achat:

- remplacement de la pièce défectueuse
- monture complète

***Un cas par pièce pendant une période de deux ans**

Verres

(De stock ou HOYA)

Un regard sur vos avantages:

Dommages, casse, raies*
Prise en charge:
- 100% la première année
- 50% la deuxième année

Vol* (Déclaration de Police exigée)
Prise en charge:
- 100% la première année
- 50% la deuxième année

Perte*
Prise en charge:
- 50% la première année
- 50% la deuxième année

***Un cas pendant une période de deux ans, puissance de verres identique**

Multi équipements

Promotion plusieurs paires de lunettes
Envie de plusieurs paires selon vos envies, besoins ou simplement pour le look, nous avons la solution:

Pendant 3 mois à compter de l'achat*:

- une deuxième paire offerte ou avec options, verres standards

Pendant 12 mois à compter de l'achat (nombre illimité)*:

- Bénéficié d'une remise de:
  - **50%** sur vos verres de qualité identique à la première paire
  - **30%** sur vos autres montures de marque (hors Joallier)
  - **30%** sur les équipements sports à la vue tels que : Oakley, Julbo, Maui Jim, etc.

***voir conditions en magasin**

OPTIQUE PIGUET Sàrl

Chrys Randin - Votre opticien indépendant à Yverdon

024 426 18 16 - Rue du Milieu 3

Vivez avec vos lunettes en toute sécurité !

Avantage supplémentaire:
Garantie changement de correction étendue à 12 mois pour les progressifs !

Nous restons à votre disposition pour tout complément d'information.

La team Optique Piguet vous remercie pour la fidélité et la confiance apportée au quotidien.